

Les vésicules séminales sont plongées au sein d'une couche celluleuse qui renferme un grand nombre de faisceaux de fibres musculaires lisses; ces faisceaux sont reliés entre eux par des fibres élastiques; M. Rouget les a comparés à la couche musculaire superficielle de l'utérus. La structure des vésicules séminales ne diffère pas de celle du canal déférent, c'est-à-dire qu'elle se compose de trois tuniques : une externe, fibreuse; une moyenne, musculeuse, et une interne, muqueuse.

Les *artères* proviennent des vésicales. Les *lymphatiques* se rendent aux ganglions pelviens, et les *nerfs*, très nombreux, émanent du plexus hypogastrique.

Aux vésicules séminales sont annexés les *conduits éjaculateurs*. Ceux-ci, au nombre de deux, résultent de la fusion du canal déférent et du conduit de la vésicule séminale, comme le canal cholédoque résulte de l'union des canaux hépatique et cystique. Les canaux éjaculateurs traversent obliquement la prostate, de haut en bas, d'arrière en avant, et viennent s'ouvrir séparément sur le sommet de la crête urétrale de chaque côté de l'utricule prostatique. On les isole aisément au sein de la glande. Une incision portant sur les rayons obliques de la prostate n'intéresse pas les canaux éjaculateurs, tandis qu'une incision médiane postérieure les divise, ce qui doit faire complètement abandonner cette dernière, surtout chez les jeunes sujets.

Reliquet a décrit une *colique spermatique*. Cette affection, due à l'obstruction d'un des canaux éjaculateurs, se traduirait par des envies fréquentes d'uriner, de la douleur à la fin de la miction, des élancements allant de l'anus à l'extrémité de la verge et une éjaculation douloureuse. Dans un cas, Reliquet constata par le toucher rectal une bosselure très nette du lobe droit de la prostate, bosselure se continuant avec la vésicule séminale correspondante et qui avait été considérée comme un tubercule. Une sonde ayant été introduite dans l'urètre, il pressa sur la tumeur à travers la paroi rectale et fit sortir du canal éjaculateur une matière grise affectant l'aspect de brins de vermicelle disposés en réseau autour de la sonde. Le malade guérit.

CHAPITRE VIII

Verge.

La *verge* est l'organe de la copulation. Elle est destinée à porter le sperme sur le col utérin. Deux parties essentielles la composent : l'urètre, qui conduit le sperme, et les corps caverneux, qui, flasques à l'état normal, deviennent rigides au moment de l'érection, et servent de tuteurs, en quelque sorte, à l'urètre.

La verge présente, quant à sa longueur et à son volume, des différences individuelles nombreuses qui ne sont pas sans influence sur le développement de certaines affections utérines.

Solidement attachée au pubis et à la branche ischio-pubienne par un liga-